Partie graphique - 3

projet d'amenagement particulier

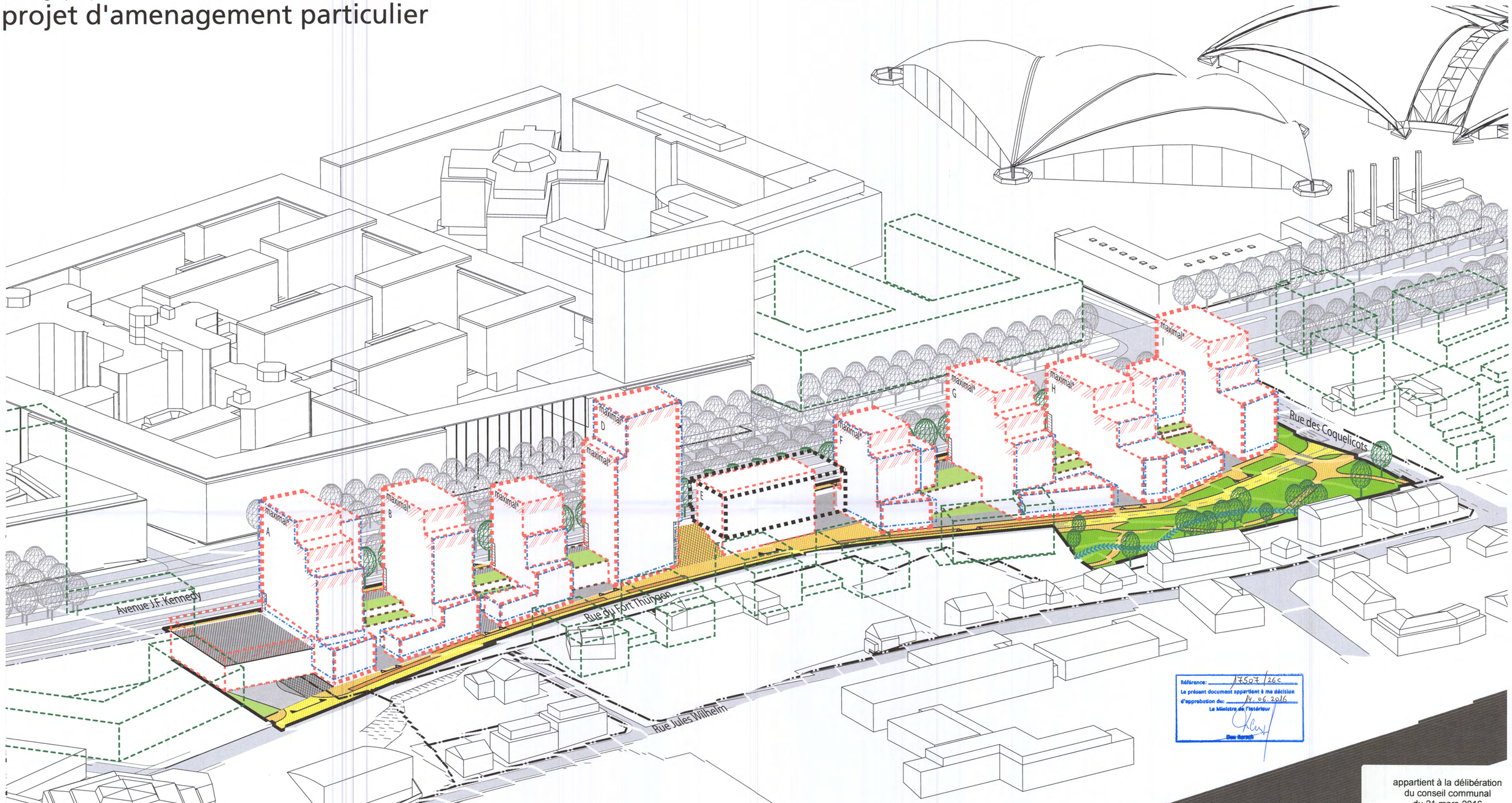

Remarque importante:

Bâtiments A, B, C, F, G, H et I:
Pour atteindre les hauteurs maximales des volumes qui figurent dans la partie graphique il faudrait construire :
- au niveau de l'Avenue J.F. Kennedy un rez-de-chaussée (socle) avec la hauteur maximale autorisée de 5 mètres ;
- le nombre maximum de niveaux avec la hauteur maximale autorisée de 3,80 mètres par étage (remarque : cette hauteur maximale est uniquement valable pour fonctions non-résidentielles, la hauteur maximale par étage pour logement est 3,20 m) ;
- une hauteur supplémentaire de maximale 4,50 mètres pour les superstructures fonctionnelles, ajoutée au-dessus du dernier étage plein ;
- au niveau de la Rue Fort Thüngen, les rez-de-chaussée surélevés de 0,70 mètres par rapport au trottoir.

Bâtiment D:
Pour atteindre la hauteur maximale du volume qui figure dans la partie graphique il faudrait construire :
- un rez-de-chaussée (socle) de 5 mètres (hauteur maximale autorisée) au niveau de l'Avenue John F. Kennedy ;
- quatre étages de 3,80 mètres (hauteur maximale autorisée pour les fonctions non-résidentielles) et huit étages de 3,20 mètres (hauteur maximale autorisée pour les étages destinés au logement) ;
- une hauteur supplémentaire maximale autorisée pour les superstructures fonctionnelles de 4,50 mètres au-dessus du dernier étage plein.

* La hauteur bâtie maximum indiquée inclut les éventuelles superstructures fonctionnelles et techniques;

- - - Les volumétries des projets en étude dans les environs du site du présent PAP sont représentées par des lignes vertes pointillées (à titre indicatif).

Référence: 17507/26C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 14.06.2016
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

appartient à la délibération
du conseil communal
du 21 mars 2016
référence n° 82A/2015/1

FONDS KIRCHBERG
www.fondskirchberg.lu

Maître de l'ouvrage:
Fonds d'urbanisation et d'aménagement du Plateau de Kirchberg

Kennedy-Sud-Zone A1

Ville de Luxembourg - Kirchberg

modifiée suivant avis ministériel 17507/26C du 23 décembre 2015

partie graphique - 3 (axonométrie)

projet d'amenagement particulier

projet : 437-06

page : 3

échelle : 1 : 500

format : A0

dessine : FvL

urbis
bureau voor stadsontwerp
Boompjes 55 | 3011 XB | Rotterdam | Pays-Bas
T: +31 (0)10 217 5353
E: mail@urbis.nl

perimetre du PAP
plan de mesurage:
plan NO (IND): 3470_141-01
date plan de mesurage: 15 février 2016

date : 1 mars 2016

layer-state :

fichier : W:\437-06 Luxemburg Kirchberg PAP Blöcke B und D\103 convextomtekkeling\Autocad\product\437006_v.dwg

plot-style-table : 1 fonvert_nettlleur.ctb

Layout :